

ASSEMBLEE DE QUARTIER DU DOUVEZ
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 decembre 2018

Présents :

Christian Petitfrere

Béatrice Morvan

Fabrice Huret

Pierre Yves Le Vern

Paul Morvan

Jean François Hallégouët

Marcel Cozian

Alain Lefort

Maryse Houllier

Didier Tousch

Bernard Kerléguer

Louis Billant

Andrée Kermel-Le Page

Etaient également présents : Daniel Derrien

Excusé(s) : Pascale Cloastre, Jérôme Runavot.

Absents : Claude Ségalen

Secrétaire de séance : Jean-Paul Mazurié.

Début de séance 20h00.

1) Approbation du compte-rendu de l'assemblée de quartier du 01 octobre 2018

Liste des travaux effectués et nouveaux travaux

Travaux identifiés	Point d'avancement
Chemin entre Pen An Traon et le Pouldu	Les avis divergent quant à son état une visite de ce chemin est nécessaire avant de décider d'actions
Moulin du Pouldu	En 2017 les copropriétaires avaient effectué les travaux. en 2018, malgré les relances ça n'a pas été le cas....prévoir une relance plus précoce en 2019.
Elagage partiel du chêne au coin du parking de la plage de Pen An Traon	A venir
Rampe sur plage Pen An Traon	posée
Entretien station relevage du Pouldu	la société eaux du Ponant en est responsable la mairie fera un rappel à EDP, mais les riverains doivent aussi intervenir auprès de EDP.
Caravane abandonnée entre la Chapelle St Yves et le chenil de P. Roudaut	Le nécessaire pour enlèvement va être fait
Chemin communal du Cloastre	Vu avec BM

Demande d'éclairage au Pouldu au niveau de la pompe de EDP	Il est nécessaire d'avoir l'assentiment de tous les riverains concernés puis il peut être envisagé un éclairage avec énergie capteurs solaires
Coupe des espaces allée des sternes	Assurée la coupe bien ras au niveau de la rue de Pen An Traon (danger par manque de visibilité)
Maison des associations (ancien bar)	Il est programmé au budget de 2019 le ravalement complet de la maison.
Maison des associations (ancien bar)	Démontage de la sucette sur le trottoir Réfection du revêtement dégradé notamment après les travaux de raccordement aux eaux usées Un poteau en galva est positionné mais ne supporte aucun câble, à vérifier si présence d'une étiquette bleue d'identification.
Maison des associations (ancien bar)	Installation prochaine d'un distributeur automatique de pain.
Bancs installés le long de l'Elorn (domaine maritime)	Bilan et éventuelle remise en état de ces bancs

2) Lotissement de Kerbasquiou

- Accès au lotissement : est-il prévu de prendre un arrêté pour mettre la rue principale en sens unique ? il existe un plan de circulation émis par le promoteur, dans un premier temps il sera respecté.
- Il sera nécessaire de mettre un comptage voitures en place rue de Pen An Traon quand le lotissement sera terminé
- L'immeuble qui a été construit en bordure de la rue du Douvez dénote dans le paysage.

3) Croisement à la Chapelle St Yves

- Serait-il envisageable de mettre deux panneaux STOP à la sortie de la route de Menez Meur et à la descente de la rue de la Chapelle St Yves? Les services regardent cette possibilité.

4) Maison brûlée rue de Pen An Traon

- Un espoir de contact existe avec le ou les membres de la SCI propriétaire.

5) Distributeur de pain au Douvez

- Il sera posé au niveau de la maison des associations (ancien bar)

6) Aménagement zone de vie derrière la salle du Douvez

- 120000 euros budgétés sur 2019

7) Aménagement de la rue du Douvez

- Des bacs en gravillons lavés en provenance d'un dépôt de Brest Métropole pourraient être posés le long de la route

8) Eclairage rue de Pen An Traon soirée du feu de la St Jean

- Prévoir une extinction plus tardive (vers 13h30)

9) Bibliothèque libre-service

- Regarder la possibilité d'installation au niveau de la maison des associations (ancien bar)

10) Trou d'eau + lavoir sur indivision Kerleguer

Cet espace est inondé suite au bouchage de la buse d'évacuation.

Cette situation est très dangereuse et nécessite une intervention rapide.

Les services techniques regardent à solutionner le problème de façon perdurable avec les copropriétaires.

La prochaine réunion est prévue en avril 2019 à la salle du Douvez

Un pot de fin d'année est servi aux membres de l'assemblée.

La séance est levée à 21h30.